

Réponse de VNF au cahier d'acteur n°21
Communauté de communes Bassée Montois

Question du cahier d'acteur :

« Le flou subsiste, par exemple, à propos de la modification du niveau global de Seine (de combien ?), de l'érosion des berges qui pourrait en résulter, ou encore de l'impact du grand gabarit sur la vitesse de propagation des crues. »

Réponse de VNF :

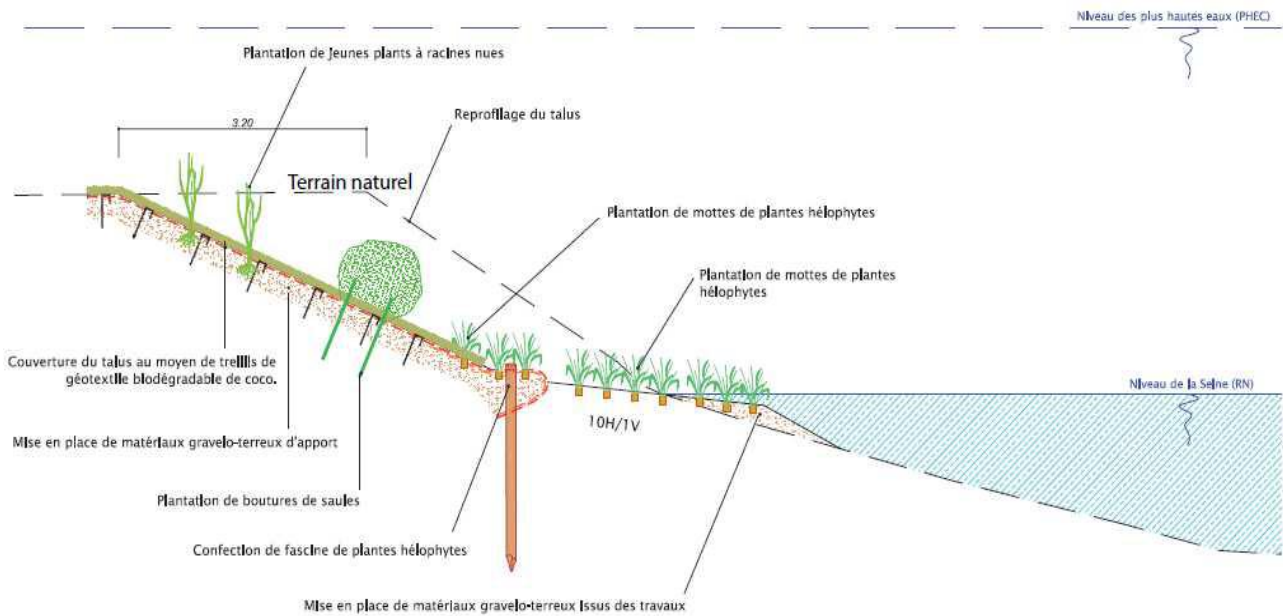
L'étude hydraulique menée dans le cadre des études d'opportunité est constituée de 1500 points de calcul répartis sur l'ensemble de la vallée entre l'écluse de la Grande Bosse et Marnay-sur-Seine. Il est donc possible de savoir si le projet entraîne des modifications du niveau de la Seine et de les caractériser. Des cartes de synthèse sont également produites pour fournir une information synthétique des impacts potentiels du projet tel que celle présentée ci-dessous concernant le scénario 3 :



Concernant la précision des résultats, liés à la marge d'incertitude du modèle, une expertise hydraulique indépendante pilotée par la CPDP est actuellement menée par des experts indépendants pour évaluer la robustesse de ce dernier.

A ce stade, l'érosion des berges qui pourraient résulter de la mise à grand gabarit n'a pas été évaluée. Dans tous les cas, il est prévu dans le cadre du projet de reprendre l'ensemble des linéaires de berges impacté par les travaux. Un linéaire de 10 à 13 km de berges serait impacté en fonction du scénario. Il est envisagé de réaliser une reprise de ces berges avec des techniques végétales ou des techniques mixtes (enrochement et végétaux). La technique des palplanches ne serait retenue que très ponctuellement, aux abords des nouveaux ouvrages ou en cas de besoin pour limiter l'emprise du projet.

Le schéma ci-après (disponible sur le site internet du débat public : http://www.debatpublicpetiteseinegrandgabarit.org/docs/etudes/nouvelles-etudes/A.Etude-envtechnique/A_Etude_technique_environ_rapport_etude.pdf) présente la coupe type des aménagements de berges qui pourraient être mis en place dans le cadre du projet :



Dans le cas d'une décision de poursuivre le projet à l'issue du débat public, ces propositions d'aménagement devront être affinées avec les acteurs compétents sur ces questions. Une vérification au batillage de ces aménagements sera également à réaliser.

Actuellement les conditions de navigation sont difficiles, certaines courbes sont très prononcées et les bateaux passent très près des berges. Si le projet était réalisé, le nouveau chenal serait optimisé avec des courbes permettant au bateau de rester dans le chenal de navigation, ce qui améliorerait cette situation. Le redimensionnement du chenal de navigation dans les secteurs critiques actuels permettrait ainsi de réduire les impacts générés par les bateaux sur les berges et le fond du chenal.